



FICHE D'INFORMATION AUX PATIENTS

N-Isopropyl-N-phenyl-4-phenylenediamine (IPPD)

(I-004)

Les résultats de votre test cutané indiquent que vous avez une allergie de contact au **N-Isopropyl-N-phenyl-4-phenylenediamine (IPPD)**. Il est important de vous familiariser avec ce produit chimique et de prendre des mesures pour éviter tout contact avec ce dernier.

Qu'est-ce que le **N-Isopropyl-N-phenyl-4-phenylenediamine (IPPD)** et où le trouve-t-on?

Protection du caoutchouc contre l'oxydation, ozone, fractionnement et empoisonnement par le cuivre et la manganèse. Antidégradant dans le caoutchouc naturel, les gommés styrène-butadiène, nitrile-butadiène, butadiène et chloroprène. Des recherches ultérieures peuvent identifier d'autres produits ou des utilisations industrielles de ce produit chimique.

Quelles sont les autres appellations du **N-Isopropyl-N-phenyl-4-phenylenediamine (IPPD)**?

Ce produit chimique peut apparaître sous différents noms, y compris :

1,4-Benzenediamine, N-(1- IPPD, N-phenyl-N'-isopropyl-, methylethyl)-N'-phenyl-, Isopropyl 0 PPD, pphenylenediamine, 4-(isopropylamino)diphenylamine, N-(1-methylethyl)-N-phenyl-, Nonox za, Akrochem Antioxydant PD1, 1,4-benzenediamine, Permanex IPPD, ANTO H, N-2-propyl-N'-phenyl-p-, Santoflex, Cyzone, phenylenediamine, Vulkanox 4010 na, Elastozone 34, N-isopropyl-N'-phenyl-p-, Flexone 3C, phenylenediamine

Cette liste n'est peut-être pas exhaustive, puisque les fabricants introduisent et suppriment des produits chimiques de leurs gammes de produits.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR AIDER À MAÎTRISER VOTRE ALLERGIE DE CONTACT

- **Soyez vigilant... lisez l'étiquette du produit.** Prenez toujours le temps de lire la liste des ingrédients figurant sur l'emballage des produits. Ceci doit être la première chose à faire chaque fois que vous achetez un produit, puisque les fabricants changent parfois les ingrédients des produits. Si vous avez des préoccupations, adressez-vous à votre pharmacien ou à votre médecin.
- **Testez d'abord le produit.** Si vous avez acheté un nouveau produit, vous devez le tester sur une petite partie de la peau pour voir si vous avez une réaction avant d'utiliser le produit sur de plus grandes parties de la peau.
- **Informez les personnes dont vous obtenez des services de votre allergie de contact.** Il s'agit des personnes telles que votre pharmacien, médecin, coiffeur, fleuriste, vétérinaire, etc.
- **Informez votre employeur si la source de votre allergie de contact est liée au travail.** Vous devriez identifier la source spécifique du produit chimique et prendre les mesures nécessaires pour éviter plus d'exposition. Les vêtements de protection peuvent être appropriés ou vous devrez peut-être apporter un changement dans votre travail. Éliminer la cause de votre dermatite est utile aussi bien pour vous que pour votre employeur.

- **Faites des recherches sur Google.** L'Internet est une excellente source d'information sur les ingrédients que vous pouvez rechercher par produit, par compagnie et par produit chimique particulier. Voici quelques liens utiles indépendants sur Internet:

www.nlm.nih.gov/pubs/factsheets/factsheets.html (Département de la santé et des services sociaux des États-Unis; liste alphabétique)

www.nlm.nih.gov/pubs/factsheets/factssubj.html (Département de la santé et des services sociaux des États-Unis; liste de sujets)

www.cosmeticsinfo.org (base de données des ingrédients de la catégorie de l'industrie cosmétique)

www.whatsinsidescjohnson.com (renseignements sur tous les ingrédients utilisés dans les produits S.C. Johnson)

Si, à l'avenir, vous avez des préoccupations ou des questions concernant la dermatite de contact, veuillez contacter votre médecin.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Nous faisons tout notre possible pour assurer l'exactitude de l'information fournie dans le présent texte. Toutefois CHEMOTECNIQUE MB DIAGNOSTICS AB ne font aucune garantie ni représentation quant à son exactitude, son actualité ou son intégralité. Ces renseignements sont fournis à des fins informatives seulement et ne visent pas à remplacer les conseils donnés par un médecin ou un professionnel de la santé.